

Contrat de réservation pour un chaton Bengal

Cette entente est faite le :/...../20..... À :

.....
Entre FOUQUE Sébastien, de la Catherine TweeCat LOOF N° 16803 Et à la TICA
N° 0X0X0X Dit le « Vendeur ». Et
Dit L' « Acheteur » Domicilié au :

Tél. Fixe : (+....)..... Tél. Portable : (+....).....

Adresse E-mail :@.....

Site Web :

L'Acheteur consent à acheter au vendeur le chaton/chat suivant selon les termes et les conditions de cette entente :

Nom du Chaton/Chat :	TweeCat	
Race :		
Genre :		
Couleur :		
Date de naissance :		
Sexe :		
Nom du Père et N° de LOOF et/ou TICA :	Nom N° TICA	N° LOOF
Nom de la Mère et N° de LOOF et/ou TICA :	Nom N° TICA	N° LOOF
Enr. d'identification « SIEV » :		
Numéro d'Enr. De pedigree LOOF :		
Numéro d'Enr. De pedigree TICA :		

Date approximative de prise en possession du chaton/chat :/...../20.....

Chaton/chat vendu comme animal de ☐ Compagnie ☐ Reproducteur ☐ Exposition

Acompte reçu le :/...../20..... De :€

Solde reçu le :/...../20..... De :€

Total reçu le :/...../20..... De :€

Si paiement en 2/3 fois :

.....
.....

2. La date de prise de possession ci-dessus mentionné n'est qu'une ESTIMATION. Celle-ci peut changer selon le nombre et les caractéristiques des chatons obtenus dans les futurs portées. Le Vendeur s'engage à contacter l'Acheteur aussitôt qu'il aura une nouvelle portée avec les chatons disponible pour l'adoption qui répond aux critères mentionnés dans ce contrat.

✎ Ne pas tenir compte de la close N°2 si vous avez réserver un chaton déjà disponible et choisi à la chatterie ou via le site web « www.TweeCat.com »

3. L'Acheteur devra payer au Vendeur la somme de€ pour le chaton/chat. Ce montant inclus la Stérilisation (pour un chaton vendu comme un animal de compagnie « l'Acheteur devra envoyer au vendeur la facture du vétérinaire qui aura effectué la Stérilisation, pour être rembourser »), La vaccination (deux ingestion pour les chatons), un traitement préventif contre les puces et les vers (Strongid, Pâte Orale et Stronghold Pipette), le Vaccin contre la rage. Le tout sera effectué avant la prise de possession du chaton par l'Acheteur, sauf pour un chaton de compagnie l'Acheteur à l'obligation de faire la Stérilisation au moment ou le chaton atteint l'âge de 6 mois.

4. Un acompte de€ est demandé lors de la réservation du dit chaton/chat. Dans tous les cas, ce montant n'est pas remboursable, mais peut être reconduit pour une autre portée. Le solde du montant de€ sera versé au Vendeur lors de la prise de possession du chaton/chat par l'Acheteur . Sauf si le chaton/chat doit être expédié par avion ou train l'Acheteur devra réglé au Vendeur le solde lorsque le chaton aura atteint l'âge de 10 semaines. Ou à l'âge de 14 semaines pour les acheteur International car dans ce cas il y à une quarantaine et le chaton quittera la chatterie lorsqu'il aura atteint l'âge de 16 semaines.

5. L'Acheteur a pris connaissance du contrat de vente final et accepte toutes les conditions « voir index 1 » qui y sont mentionnées. Une copie de celui-ci dûment rempli lui sera remis lors de la prise de possession du chaton/chat.

6. Si le chaton/chat doit être expédier, merci de préciser à quelle Aéroport :

.....

7. Clause(s) supplémentaire(s) que le l'Acheteur peut apporter :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VENDEUR Chatterie TweeCat, Eleveur Mr FOUQUE Sébastien Date :/...../20.....	ACHETEUR Signature suivi de la mention «bon pour accord» : Date :/...../20.....
--	--

Contrat de réservation réaliser en deux exemplaires, un pour l'Acheteur et l'autre pour le Vendeur.

Comment avez-vous entendu parler de nous ? :

.....

Merci de nous retourné ce contrat, rempli, signé ainsi que votre acompte